



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI
Session 2013

E21 – Étude préalable à une intervention

E23 – Organisation des travaux

Ce dossier comporte **17** pages, numérotées de **DTB 1 / 17** à **DTB 17/17**.
 Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
 S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

Consignes aux surveillants

⇒ Ce dossier technique est commun aux sous-épreuves : E21 et E23

- E21 - Etude préalable à une intervention

- E23 - Organisation des travaux

⇒ Il devra être restitué à l'issue de la première sous-épreuve et redistribué à la sous-épreuve suivante (pour les candidats présentant plusieurs unités).

⇒ Vous devez signaler aux candidats qu'ils devront apposer leur nom sur ce dossier technique.

Nom du candidat : _____

DOSSIER TECHNIQUE DE BASE

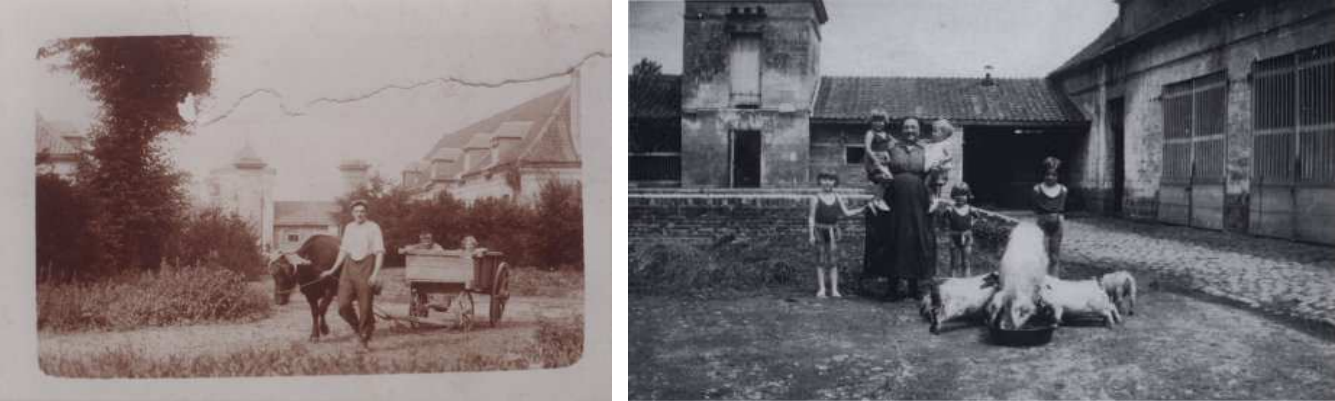
CONSTITUTION DU DOSSIER

- Page de garde	DTB 1 / 17
- Présentation du projet	DTB 2 / 17
- Situation géographique	DTB 3 / 17
- Présentation du projet – Descriptif des travaux –page 1	DTB 4 / 17
- Présentation du projet– Descriptif des travaux –page 2	DTB 5 / 17
- EXISTANT – Plan de masse	DTB 6 / 17
- EXISTANT – Bâtiment A – Façades	DTB 7 / 17
- EXISTANT – Bâtiment A – Rez-de-chaussée	DTB 8 / 17
- EXISTANT – Bâtiment A - Etage	DTB 9 / 17
- EXISTANT – Bâtiment A – Coupe AA et BB	DTB 10 / 17
- PROJET – Plan masse projet	DTB 11 / 17
- PROJET – Bâtiment A –façades	DTB 12 / 17
- PROJET – Bâtiment A –Rez-de-chaussée	DTB 13 / 17
- PROJET – Bâtiment A - Etage	DTB 14 / 17
- PROJET – Bâtiment A – Coupe AA et CC	DTB 15 / 17
- EXISTANT – Façades abri bois	DTB 16 / 17
- EXISTANT – Coupe sur abri bois	DTB 17 / 17
- fichier numérique : dossier photos 1	pdf
- fichier numérique : dossier photos 2	pdf

**HOTEL – RESTAURANT
CHATEAU DE BERMICOURT (62- Pas de Calais)**

Voyage au Nord de la France, où deux frères voulaient offrir une deuxième vie au château familial. Pour ce faire, ils ont transformé les dépendances en hôtel-restaurant de charme, tout en respectant le caractère originel des lieux : bienvenue à La Cour de Rémi.

Le château construit de 1826 à 1950 fait suite au premier bâtiment rasé en 1791. La ferme qui abrite aujourd'hui l'hôtel, construite en 1850 est un ancien relais de chasse. Pour rendre hommage à l'intendant de cette ferme, les frères ont décidé d'appeler ce lieu La Cour de Rémi.



La ferme est constituée de 2 bâtiments, l'un servant de restaurant (Bâtiment B) l'autre d'hôtellerie (Bâtiment A). L'ensemble accueillera moins de 100 personnes

Les quatre chambres et trois suites du bâtiment A sont uniques, par leur décoration et leur thématique, mais aussi en raison de la fonction qu'elles avaient alors et dont on retrouve des traces çà et là :

- Dans une chambre - l'ancienne sellerie - on retrouve le puits d'antan.



- Dans une autre, naguère l'étable, on ne peut que remarquer l'ancienne mangeoire en pierre bleue de Soignies qui fait office de tête de lit...

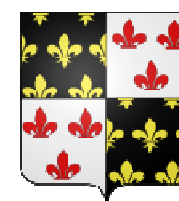


- Enfin dans une dernière les vestiges de l'ancienne écurie



Cet hôtel-restaurant est fait pour tout le monde : les gens de la région, les hommes d'affaires, les touristes... Un lieu de vie placé comme naguère sous le signe de l'art de vivre et du caractère. L'ancien relais de chasse a gardé tout son cachet, certes dans une autre optique que par le passé, mais toujours au sein du giron familial.

Situation géographique



Bermicourt est une commune située dans le département du Pas-de-Calais (région du Nord-Pas-de-Calais). La ville de Bermicourt appartient au canton de Saint-Pol-sur-Ternoise et à l'arrondissement d'Arras. Elle se situe à 60 km du littoral de la côte d'Opale (site normal)

PRESENTATION DU PROJET

DESCRIPTIF DES TRAVAUX – BATIMENT A ET B

LOTS MAÇONNERIE/CHARPENTE/COUVERTURE

0/ Lot 0 : Démontage évacuation

A charge de l'entreprise de gros œuvre de démonter, stocker et évacuer les gravats provenant des ouvrages suivants :

- Souches et conduits de cheminées
- Extensions de l'habitation vétustes
- Murs et planchers brique
- Cuve et tuiles terre cuite
- Escalier, plancher bois et charpente

Localisation : Suivant plans maître d'œuvre

1/Lot 1 : Maçonnerie

TRAVAUX INTERIEURS

1.1/Modifications d'ouvertures

Il sera procédé à la fermeture et/ou à l'ouverture de baies (fenêtres et portes) sur les bâtiments de la ferme.

Il est prévu de modifier les dimensions d'ouvertures de baies sur certaines parties du bâtiment pour les besoins de la nouvelle destination de l'ouvrage.

Localisation : suivant plans maître d'œuvre

1.2/Nettoyage et protections provisoires

1.2.1/Nettoyage

Il sera procédé au nettoyage des parties anciennes suivantes :

- Auges en pierre
- Sol pavé
- Margelles en briques
- Murs en pierres ou en briques

Cette opération sera réalisée suivant les caractéristiques physiques des matériaux afin de ne pas abîmer ou altérer ceux-ci.

Localisation : suivant plans maître d'œuvre

1.2.2/Protection provisoire

L'entreprise en charge du nettoyage devra protéger les ouvrages pour éviter toutes salissures occasionnées par les travaux se trouvant à proximité.

1.3/Maçonnerie

Il sera procédé à un piquage et un rejointoiement sur les murs briques ou pierre. Ces travaux seront suivis en fonction de la localisation soit :

- D'un badigeon à la chaux
- D'un hydrofuge
- D'un enduit a la chaux

1.4/Planchers

1.4.1/Plancher béton

Réalisation d'un plancher terre-plein béton d'une épaisseur de 15 cm armé d'un treillis soudés ST25 béton type XC2 C 20/25 D max 22,4 S3 CL 0,40. Il aura été préalablement procédé à un décaissage du sol naturel permettant de recevoir une forme de sable d'une épaisseur de 10 cm, d'un polyane et d'un isolant type fybrastyrene d'épaisseur 6 cm.

Localisation : Rez-de-chaussée suivant plans du maître d'œuvre

1.4.2/Plancher bois

Réalisation sur poutres primaires nettoyées et traitées d'un nouveau plancher bois. Mise en œuvre de planches 32 x 150 de part et d'autre des poutres primaires permettant d'asseoir les bastaings 63 x175 servant de poutres secondaires espacées de 40 cm. Mise en place d'étrésillons 32 x150 en travers des poutres secondaires. Le revêtement sera assuré par un Novopan de 22 mm.

Mise en place de chevêtre au droit des escaliers et trémies, renforcement du plancher sous jacuzzis.

Localisation : Etages suivant plans maître d'œuvre

EXTERIEUR

1.5/Modifications des ouvertures

Il sera procédé à la fermeture et/ou à l'ouverture de baies (fenêtres et portes) sur les bâtiments de la ferme.

Il est prévu de modifier les dimensions d'ouvertures de baies sur certaines parties du bâtiment pour les besoins de la nouvelle destination de l'ouvrage. Un brochage des platebandes sera opéré si besoin.

Localisation : suivant plans maître d'œuvre.

1.6/Nettoyage

Il sera procédé à un nettoyage des pierres extérieures par basse pression. Le matériel à utiliser se fera suivant la nature, les salissures et la dureté de la pierre.

1.7/Traitement de surfaces

Suite au nettoyage des façades, celles-ci recevront un traitement hydrofuge de marque TECHNICHEM ou similaire.

1.8/Maçonnerie

1.8.1/Corniches et pierres de taille

Tout élément de corniche et de pierre de taille qui sera cassé, fissuré ou altéré sera remplacé à l'identique. Il sera à charge de l'entreprise répondant à l'appel d'offre d'en faire le calepinage et d'en prévoir l'ordonnancement en vue du remplacement, ou des incrustations de bouchons ou de reprise d'éclats. Nature des pierres : pierre calcaire ferme, dureté 4 à 5,5.

1.8.2/Rejointoiement

Il sera procédé à un dégarnissage des joints sur les parties abîmées et leur rejointoiement au mortier de chaux.

1.8.3/Contreforts

Lors du démontage des murs extérieurs d'enceinte, l'entreprise procèdera à la mise en œuvre de contreforts en briques pour consolider l'existant.

1.8.4/Abri bois

Le torchis sera entièrement refait à l'identique. Dans la mesure du possible, on cherchera à récupérer la terre du torchis que l'on retire pour servir de base au mélange, après en avoir écarté totalement les fibres. L'ossature bois sera laissée à l'identique, seul le lattis existant sera remplacé par des lattes calibrées de 5cm de large qui seront vissées et non clouées.

Baccalauréat professionnel Interventions sur le patrimoine bâti	Dossier technique de base commun aux sous-épreuves E21 et E23	DTB 4 / 17
--	--	------------

2/Lot 2 : Charpente

2.1Lucarnes

Toutes les lucarnes existantes seront déposées car trop abimées.
Les lucarnes s'appuieront sur la structure de la charpente, les sections de bois seront définies par un plan d'exécution fourni par le charpentier.

2.2/Pièces de charpente

Suite à un diagnostic fourni par une entreprise missionnée par le maître d'œuvre, il sera procédé au changement des sablières au droit des lucarnes.
Suivant un plan de repérage (non fourni dans l'étude), des chevrons et une ferme sont à changer dans l'ancienne sellerie.

3/Lot n°3 : Couverture

3.1/ Démontage

Dépose et évacuation de l'ancienne couverture en tuiles terre cuite petit moule
Mise à nu de la charpente, évacuation des anciens liteaux et lattis

3.2/ Sous toiture

Fourniture et pose de liteaux 14 x 40 tous les 24 cm
Mise en œuvre d'un écran de sous toiture respirant de marque SPIRTECH ou similaire

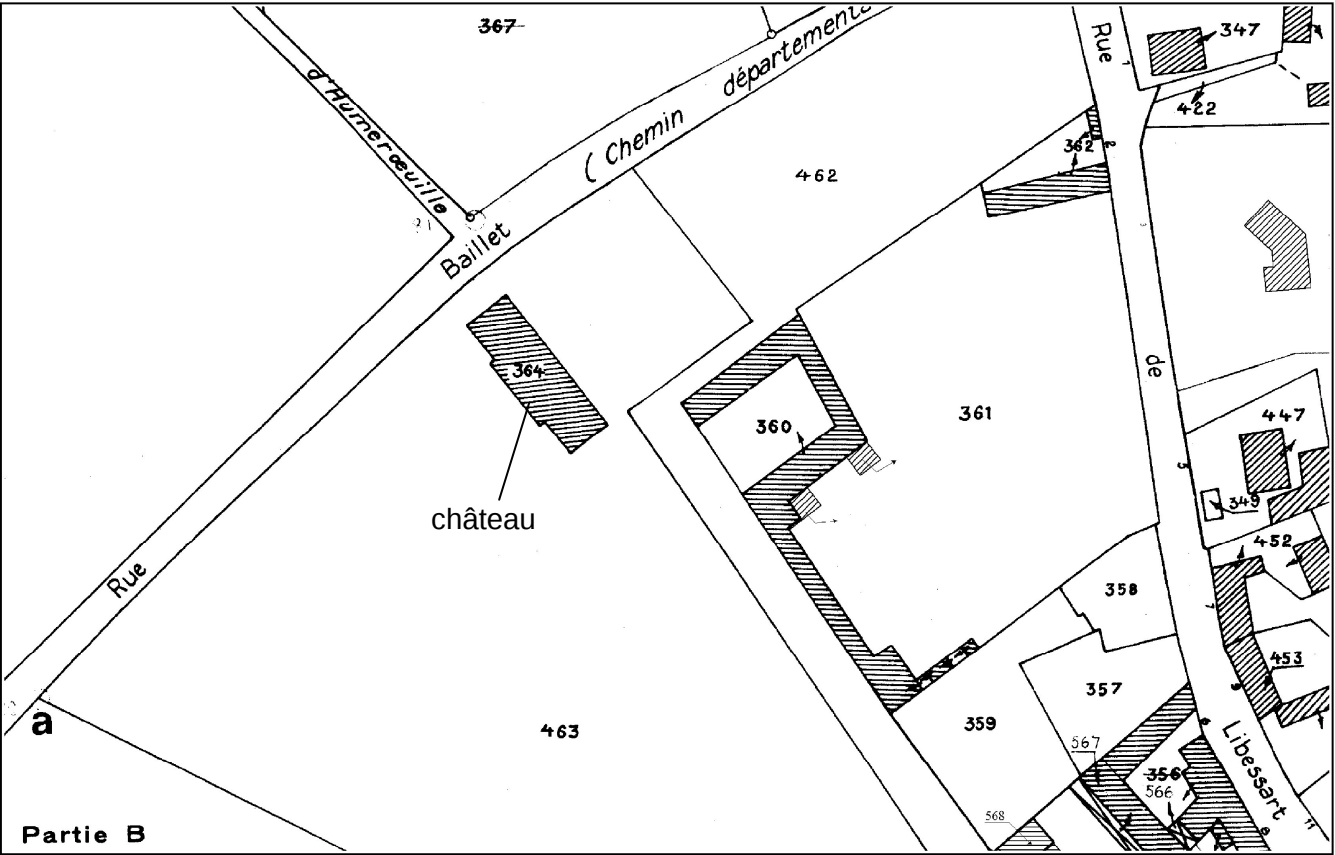
3.3/ Couverture

Fourniture et pose d'une tuile petit moule terre cuite de marque MONIER ou similaire

4/ Echafaudage

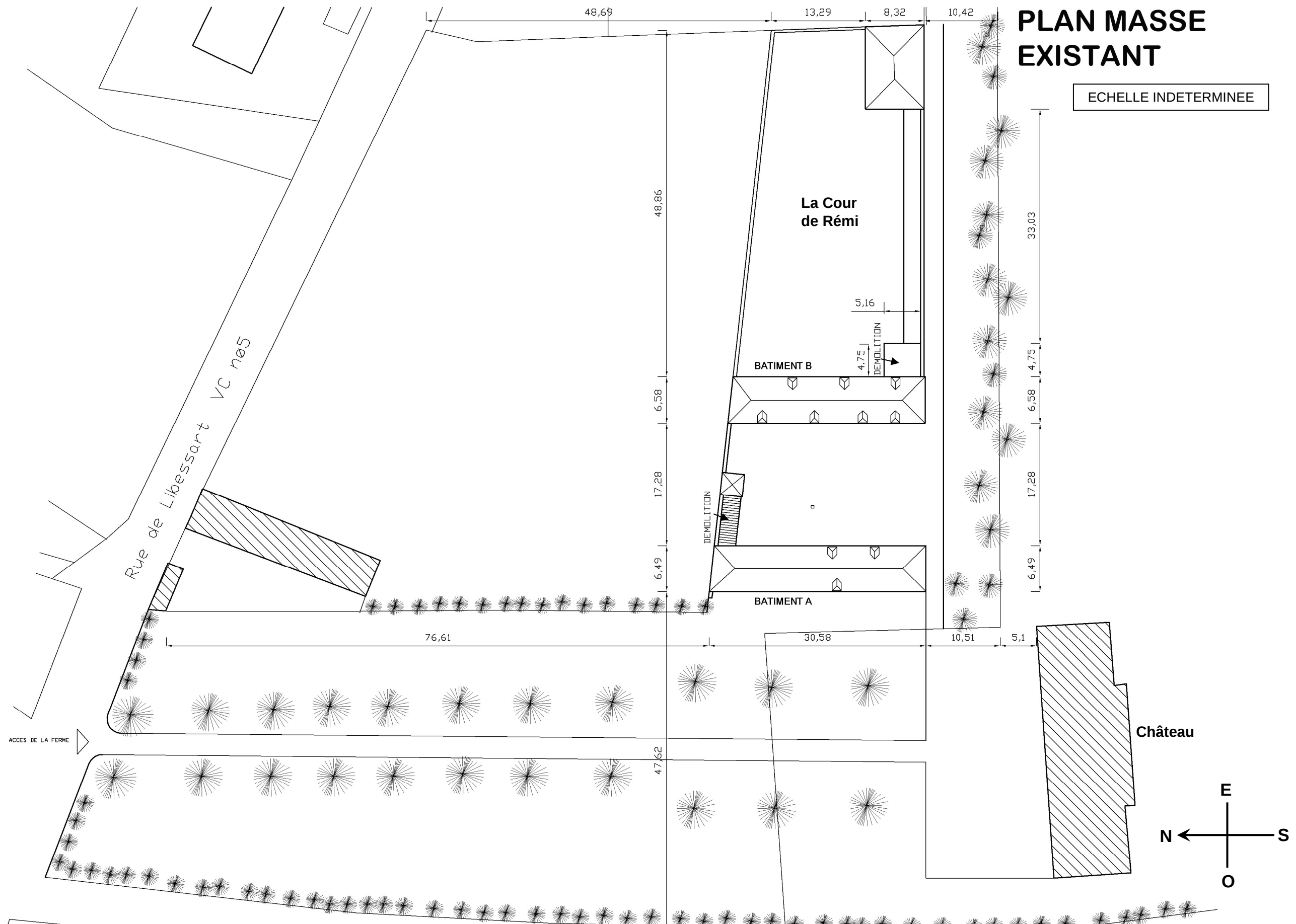
Mise en œuvre d'un échafaudage de type Crabfaçade ou similaire permettant le travail des entreprises de maçonnerie, charpente et couverture. Cet échafaudage devra permettre le travail sur une façade et un pignon. Il sera monté en début de travaux extérieurs, puis démonté et remonté sur l'autre partie du bâtiment (Pignon et façade opposé).

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



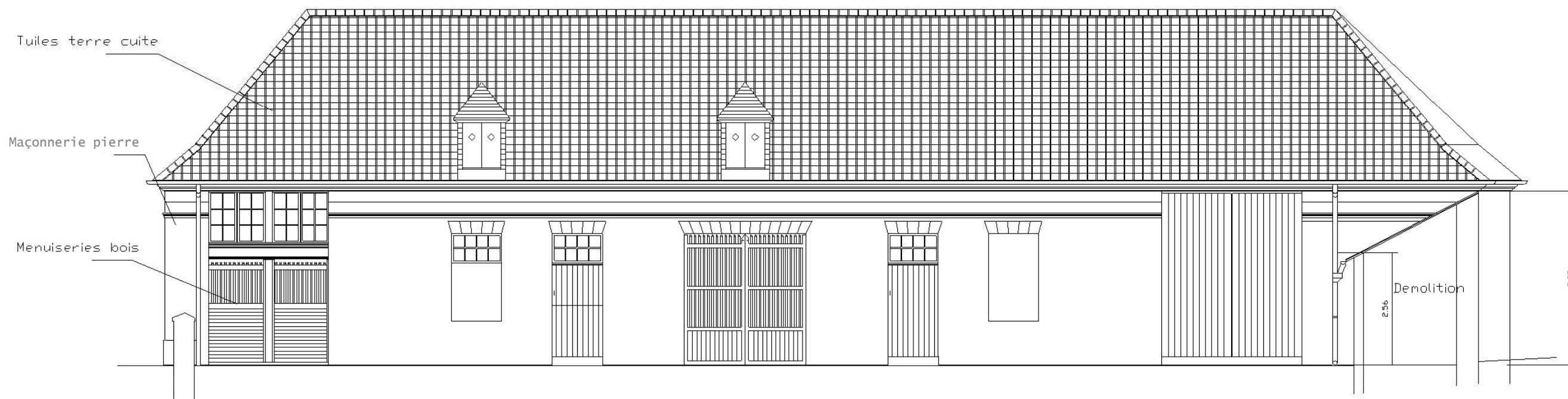
EXTRAIT GOOGLE EARTH



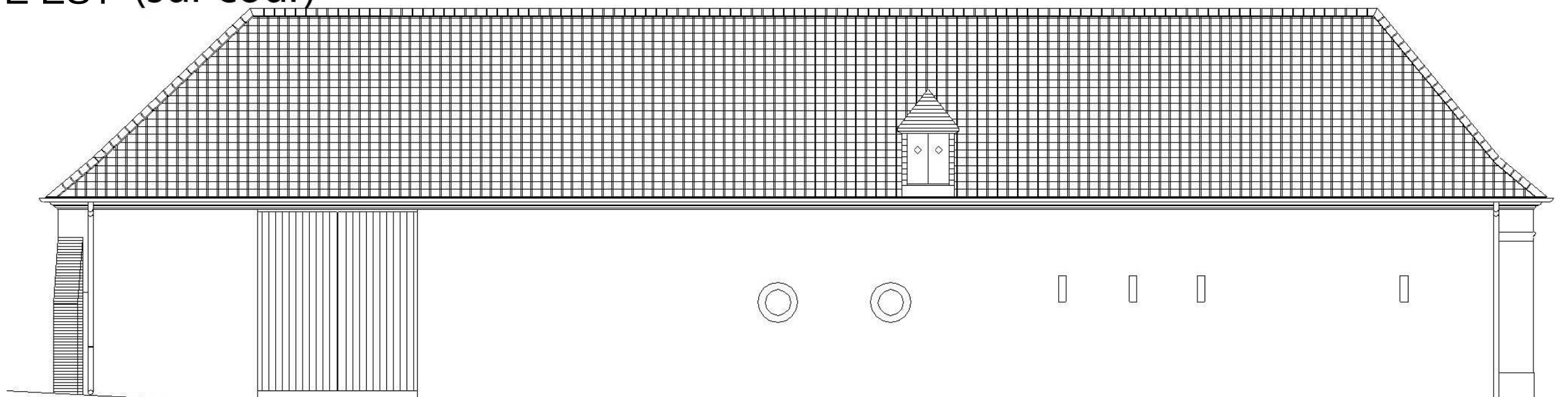


BATIMENT A

Existant

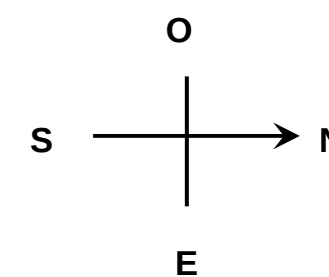
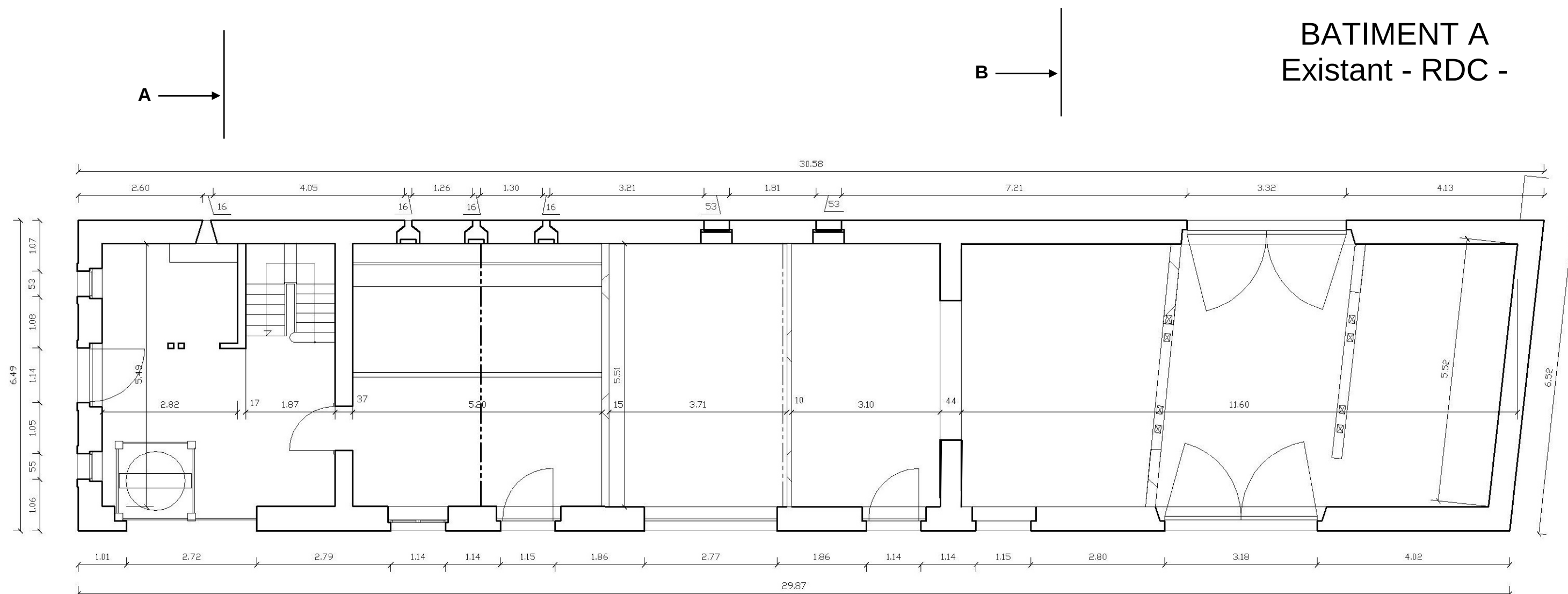


FAÇADE EST (sur cour)



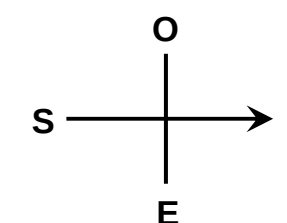
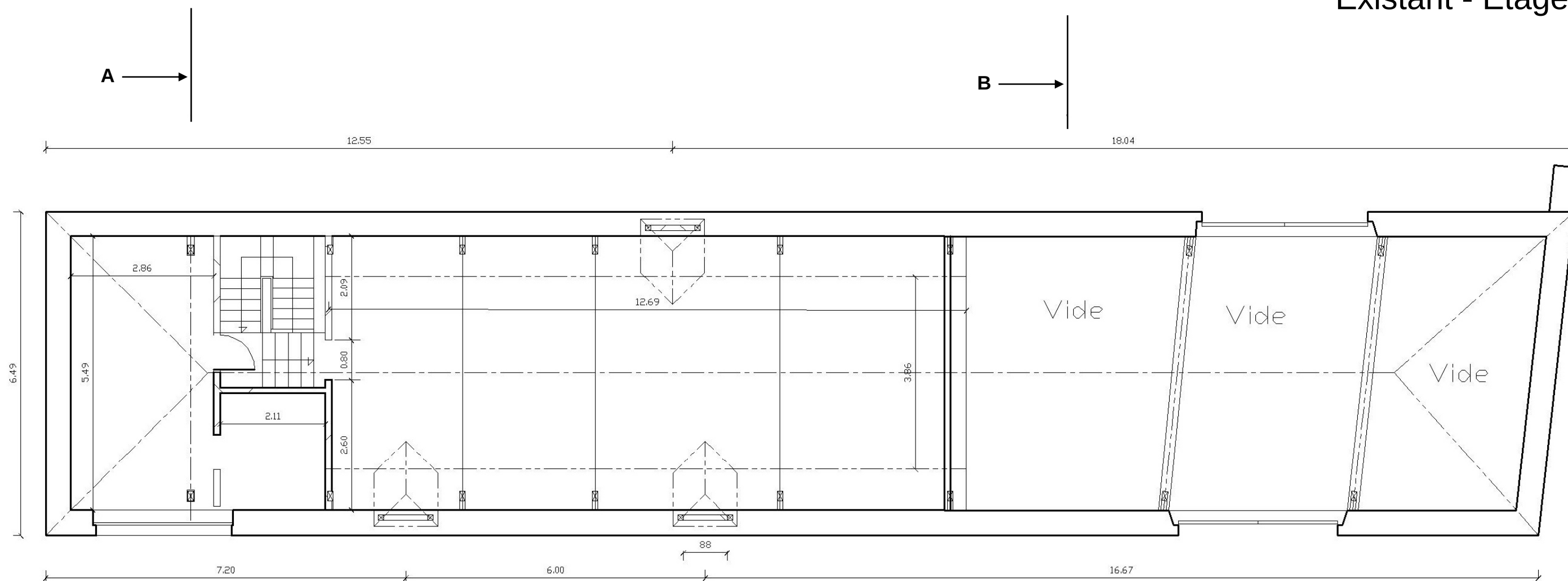
FAÇADE OUEST (sur l'arrière)

BATIMENT A Existant - RDC -



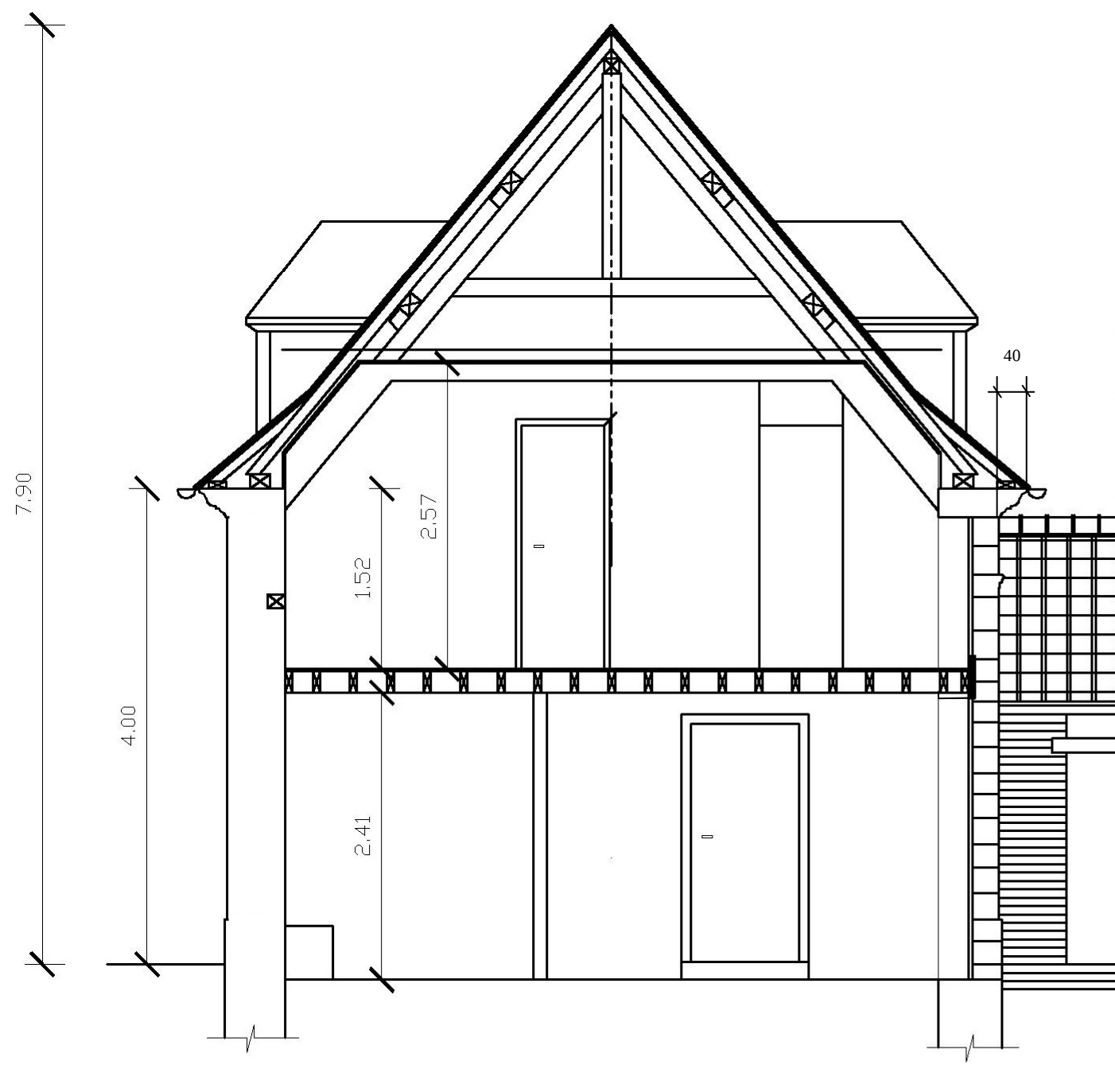
ECHELLE INDETERMINEE

BATIMENT A Existant - Etage -

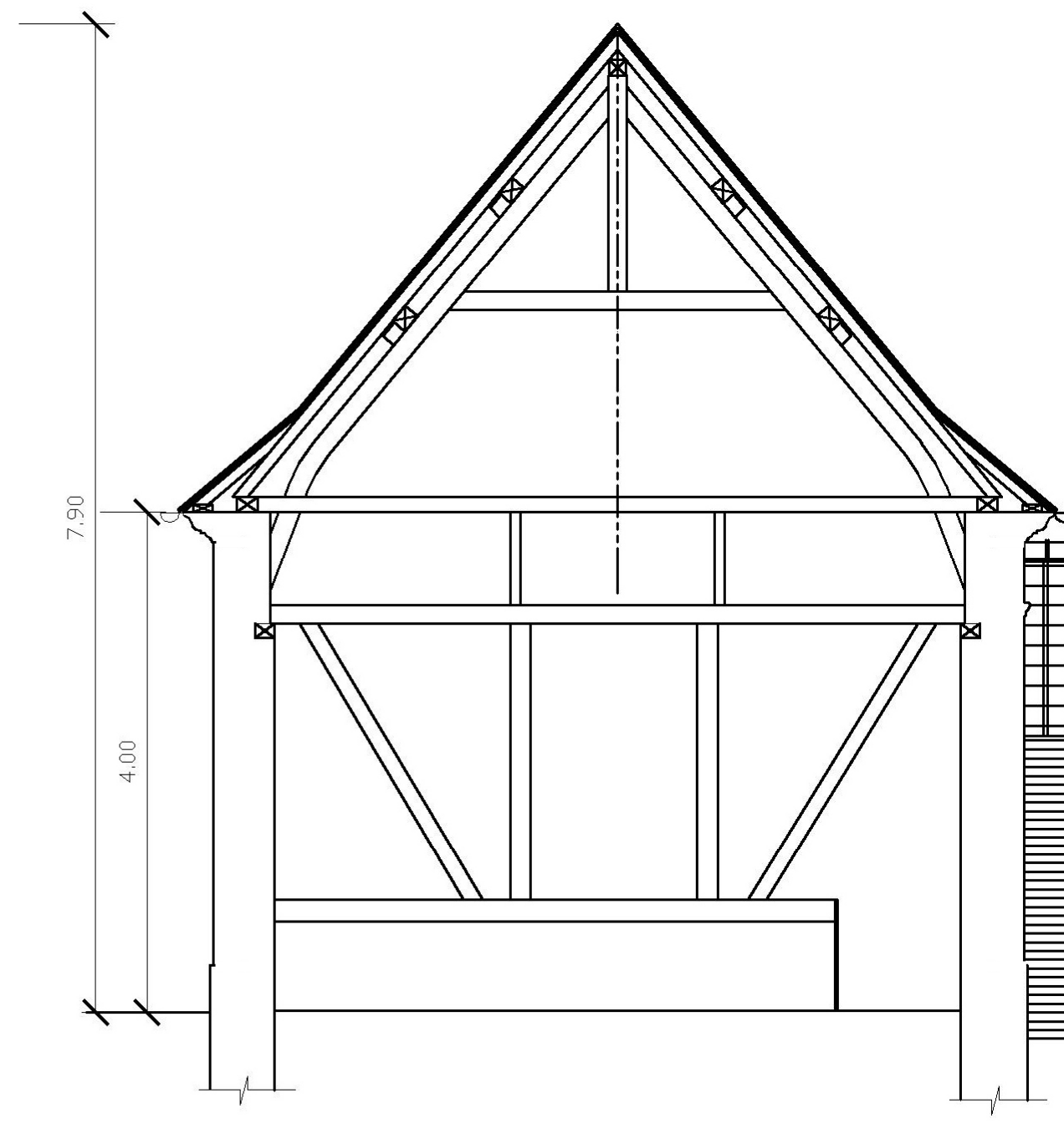


ECHELLE INDETERMINEE

BATIMENT A
Existant - Coupes -

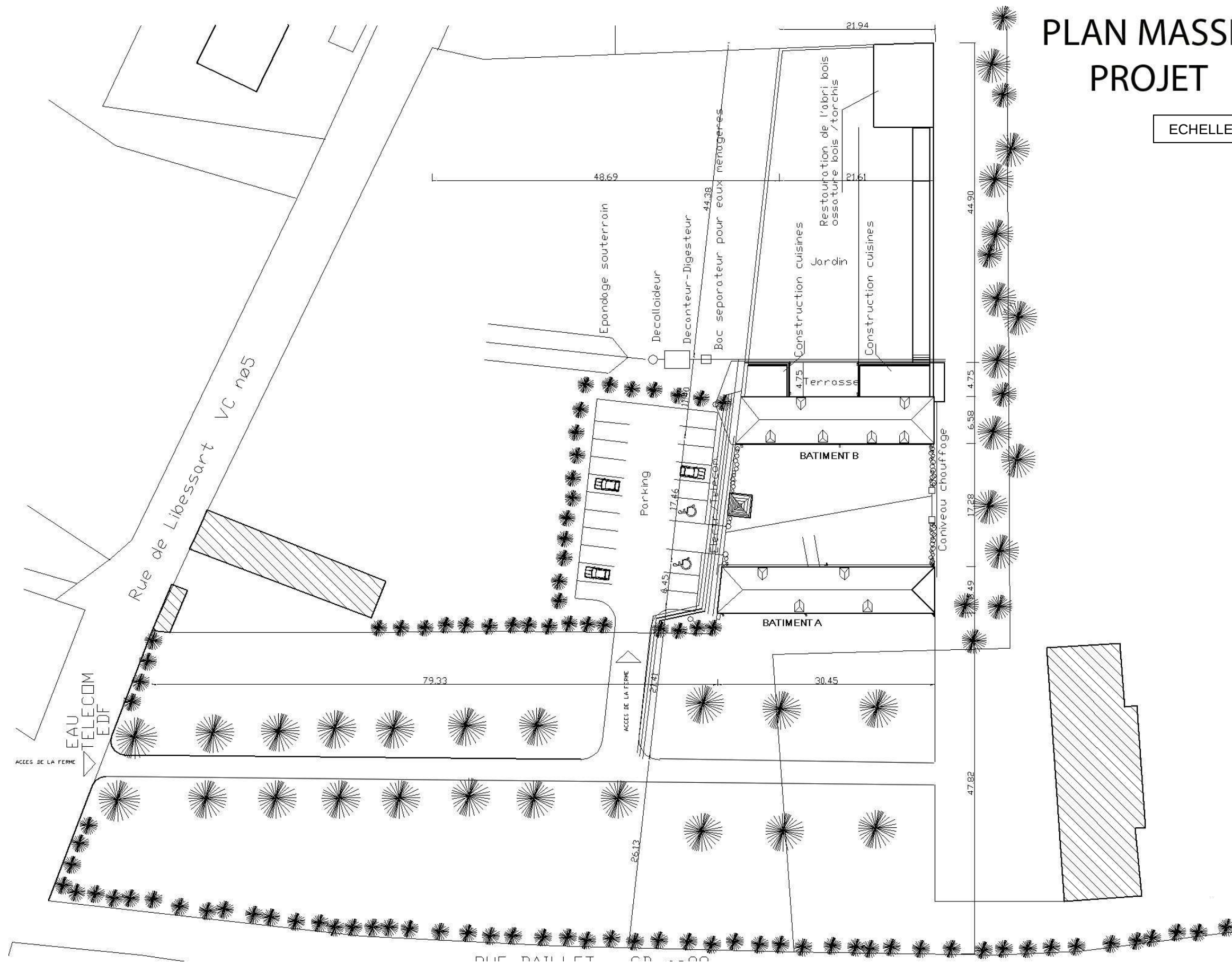


Coupe AA



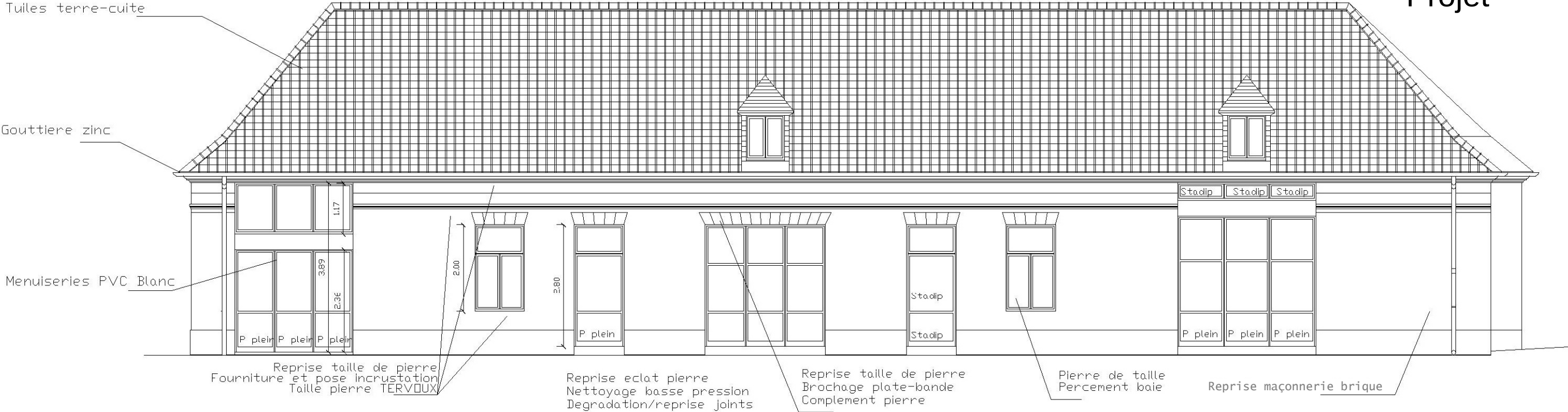
Coupe BB

ECHELLE INDETERMINEE



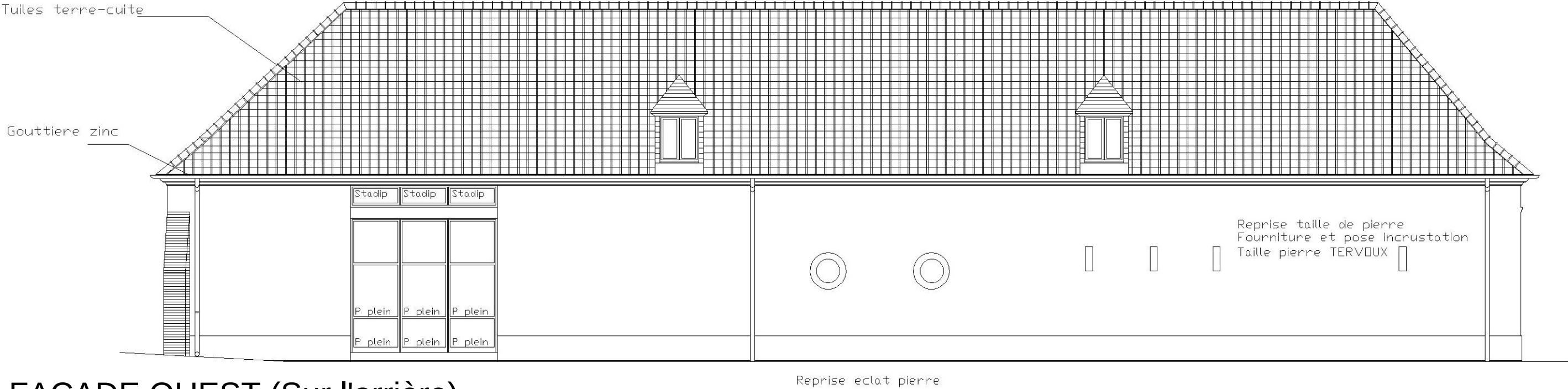
PLAN MASSE PROJET

ECHELLE INDETERMINEE



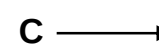
FAÇADE EST (Sur Cour)

ECHELLE INDETERMINEE

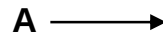


FAÇADE OUEST (Sur l'arrière)

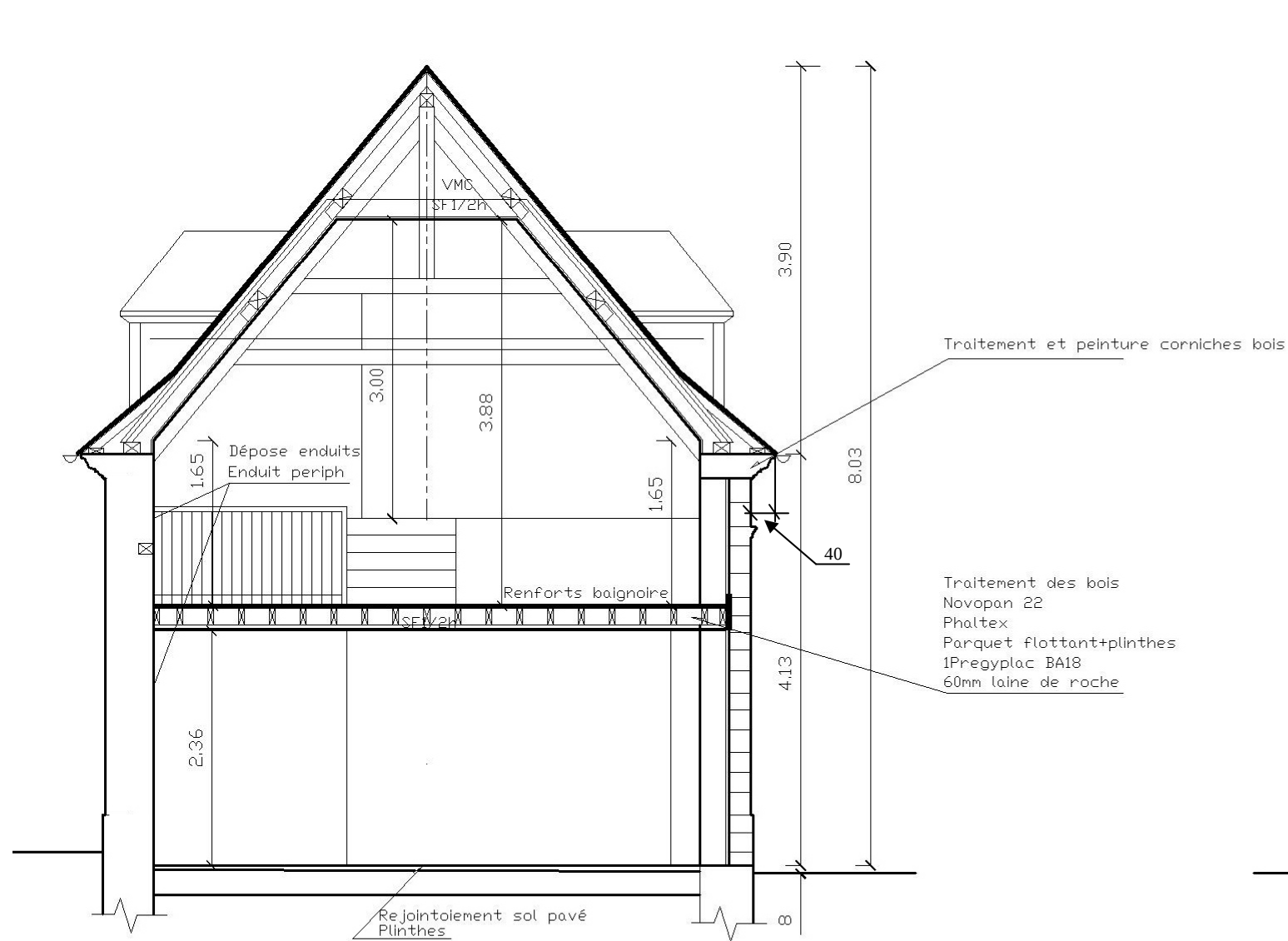
A



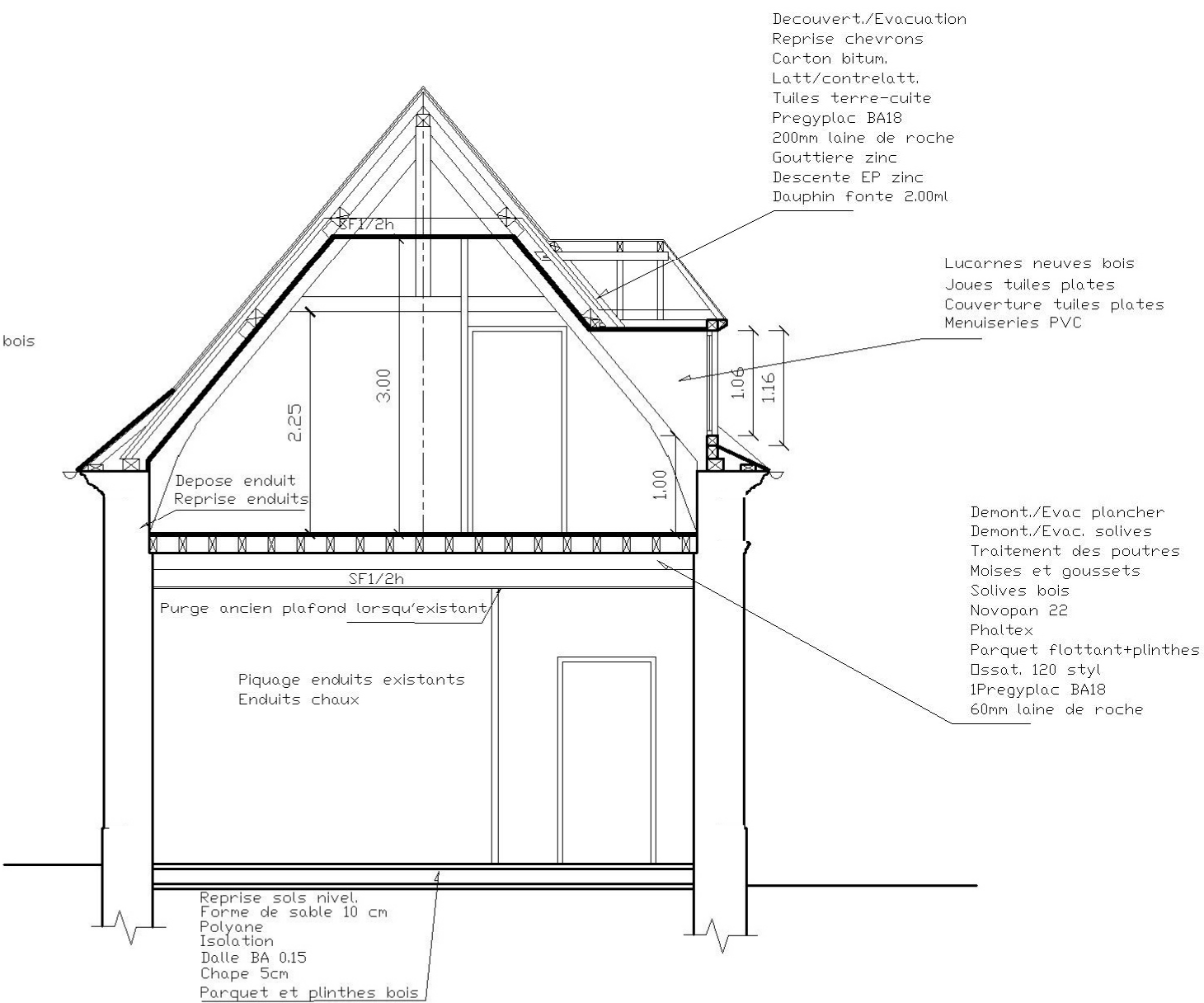
A



BATIMENT A
Projet



Coupe AA

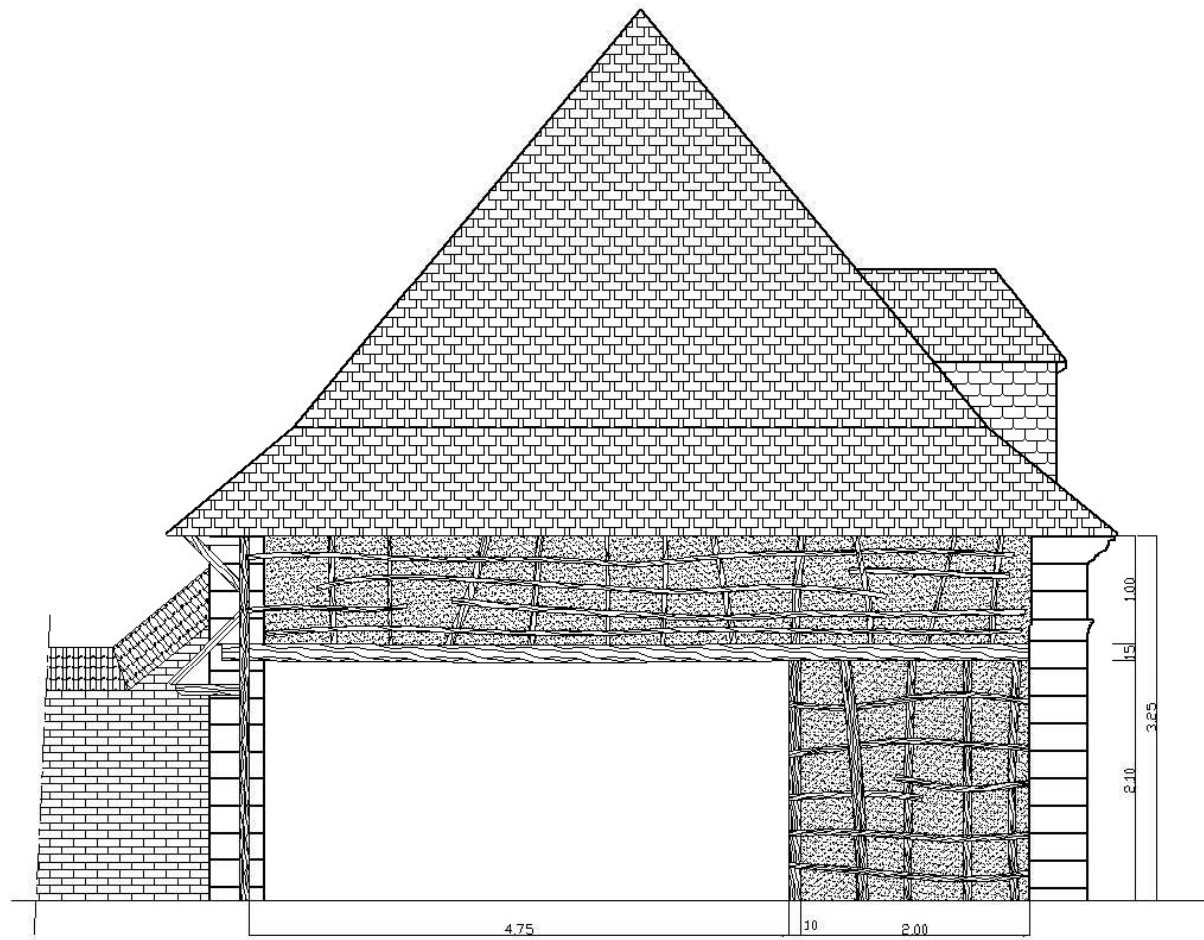


Coupe CC

ECHELLE INDETERMINEE

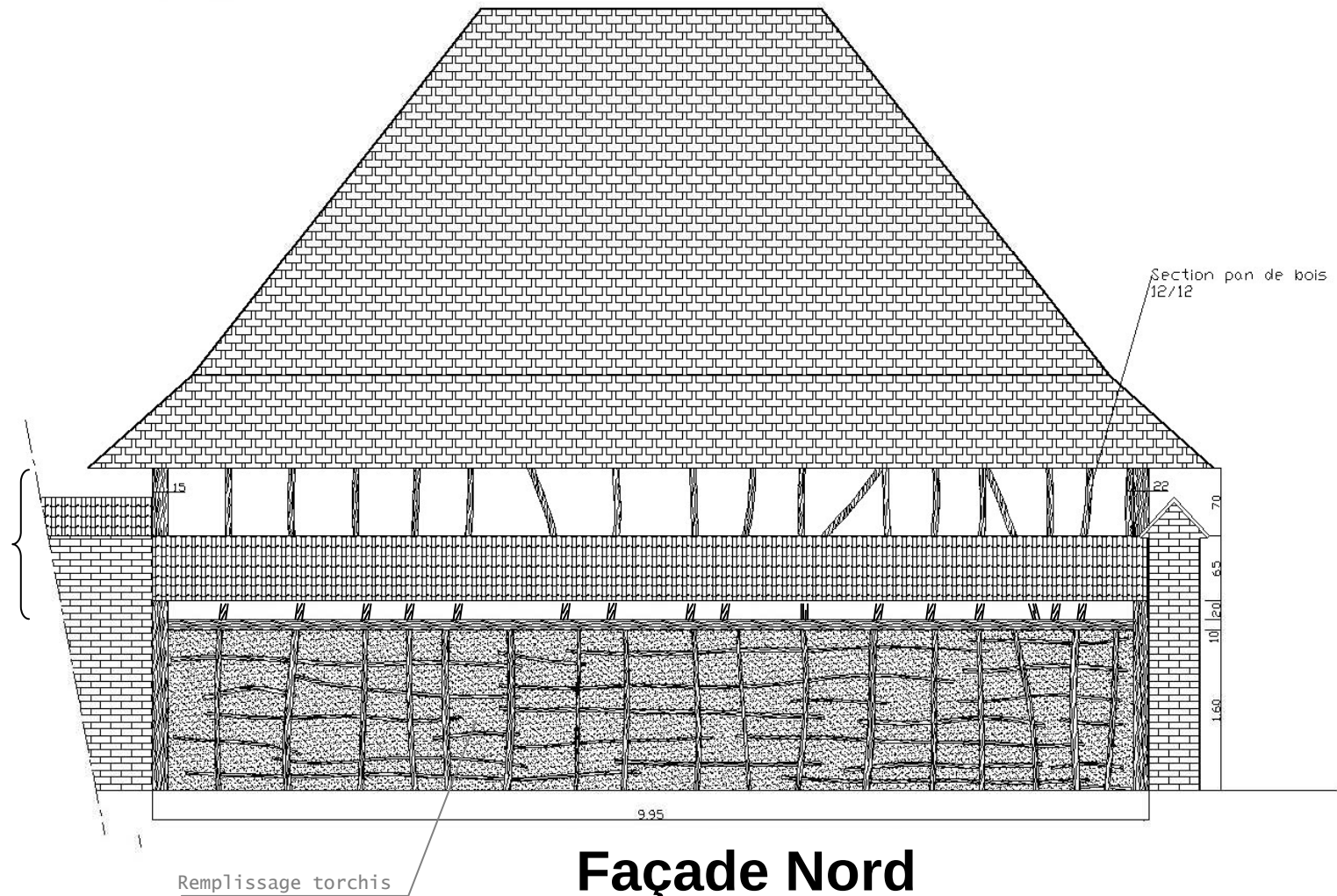
EXISTANT

FACADES ABRI BOIS



Façade Ouest

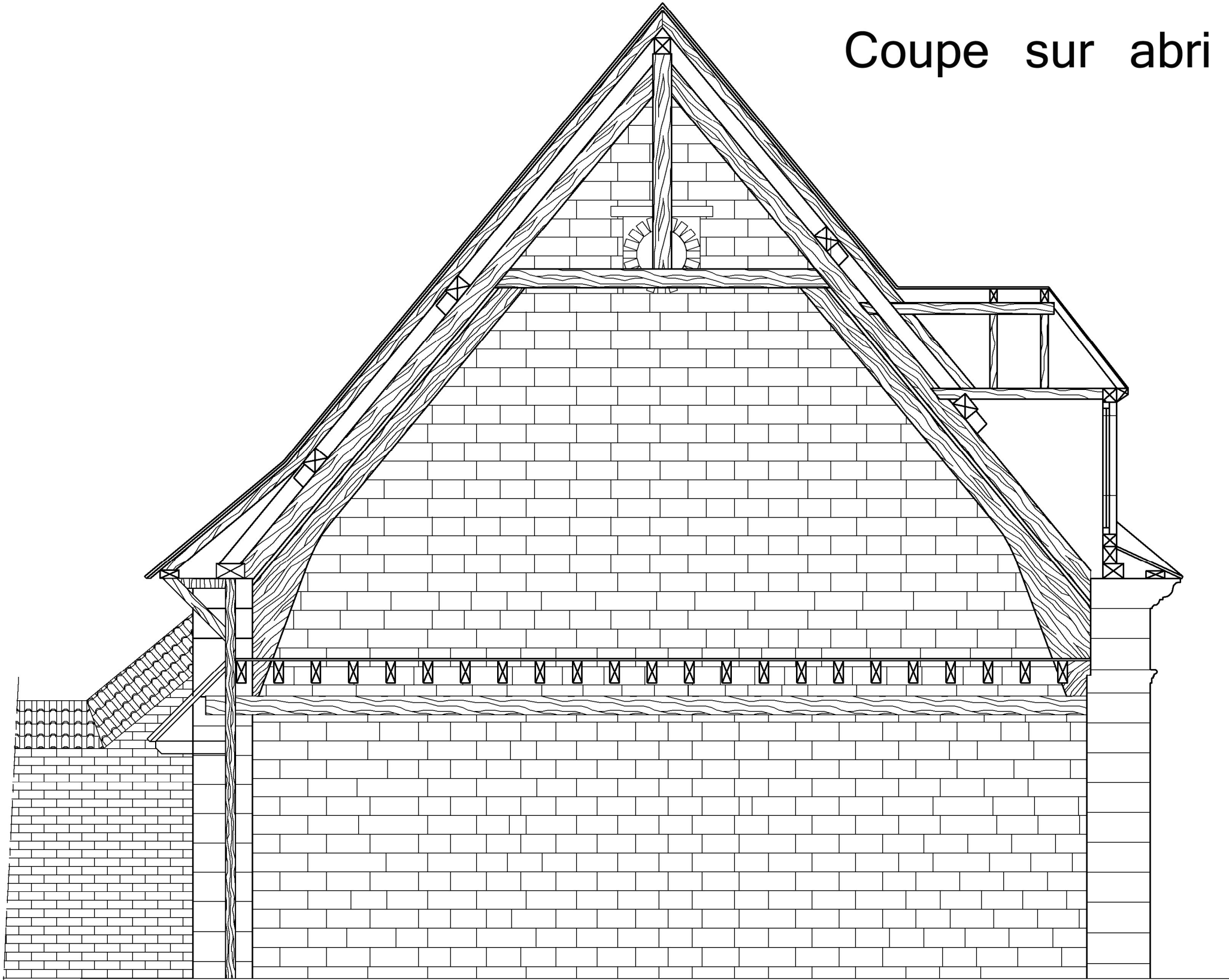
Torchis détruit par le temps



Façade Nord

ECHELLE INDETERMINEE

Coupe sur abri



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.